

CONSEIL MUNICIPAL ALIGNAN-DU-VENT

SÉANCE DU 24 Juillet 2020

L'an deux mille vingt, le Vendredi vingt-quatre Juillet, les membres du Conseil municipal de la Commune d'Alignan-du-vent, se sont réunis à 18h à la salle du conseil municipal, place de la mairie à Alignan-du-vent, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt Juillet deux mille vingt, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Christophe Pastor, Gérard Perrin, Frédéric Roye, Monique Bedos Moutou, Alain Barasz, Annie Camplong, Christian Richard, Aurinda Fernandes, Cécile Castagnié, Sébastien Berg, Guizard Dimitri, Maillé Fabien, Mireille Maillé, Mireille Portes, Dominique Pujol, Geoffrey Boulade.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Magali Larose a donné pouvoir à Frédéric Roye
Françoise Frances a donné pouvoir à Christophe Pastor
Elsa Balsier a donné pouvoir à Fabien Maillé

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Christophe Pastor, maire
Gérard Perrin, premier adjoint
Frédéric Roye, troisième adjoint
Aurinda Fernandes, conseillère Déléguée
Christian Richard, conseiller municipal
Monique Bedos Moutou, conseillère municipale
Alain Barasz, conseiller municipal
Annie Camplong, conseillère municipale
Cécile Castagnié, conseillère municipale
Sébastien Berg, conseiller municipal
Guizard Dimitri, conseiller municipal
Maillé Fabien, conseiller municipal
Mireille Maillé, conseillère municipale
Mireille Portes, conseillère municipale
Dominique Pujol, conseiller municipal
Geoffrey Boulade, conseiller municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil. Aurinda Fernandes est désignéepour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du compte rendu du dix Juillet deux mille vingt

Le compte rendu du dix Juillet deux mille vingt est approuvé à l'unanimité.

1. Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Monsieur le Maire lit la liste des délégations demandées. Elles sont adoptées avec 15 voix pour et quatre abstentions (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

2. Constitution des commissions municipales

La constitution des commissions municipales est adoptée à l'unanimité.

3. Commission de délégation de service public

La liste des membres de la commission de délégation de service public est adoptée à l'unanimité.

4. Commission d'appels d'offres et jurys de concours

La liste des membres de la commission d'appels d'offres et jury de concours est adoptée à l'unanimité.

5. Délégués au centre communal d'action sociale

La liste des membres du conseil municipal délégués au CCAS est adoptée à l'unanimité.

6. Délégués au syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l'Hérault

La liste des délégués au syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l' Hérault est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions. : (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

7. Désignation des déléguées au syndicat Hérault énergies

La liste des délégués au syndicat hérault énergies est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions : (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

8. Désignation des délégués à la régie de développement local de Puissalicon

La liste des délégués à la régie de développement local de Puissalicon est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions. : (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

9. Désignation des délégués à l'école intercommunale de musique de Servian

La liste des délégués à l'école intercommunale de musique de Servian est adoptée à l'unanimité.

10. Désignation des délégués au collège de Roujan

La liste des délégués au collège de Roujan est adoptée à l'unanimité.

11. Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial

La création d'un emploi d'adjoint administratif territorial permanent à temps complet est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions: (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

12. Recrutement d'un adjoint administratif non titulaire

Le recrutement d'un adjoint administratif territorial non titulaire à temps non complet (17h30) est adopté avec quinze voix pour et quatre abstentions : (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).

13. Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de la communauté de communes Béziers méditerranée

La liste des représentants à la CLECT de l'agglomération Béziers méditerranée est adoptée avec quinze voix pour et quatre abstentions : : (Maillé Mireille, Portes Mireille, Pujol Dominique, Boulade Geoffrey).



Monsieur le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : le vingt-huit août deux mille vingt

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à dixhuit heures quarante.

Le Maire,

Christophe Pastor